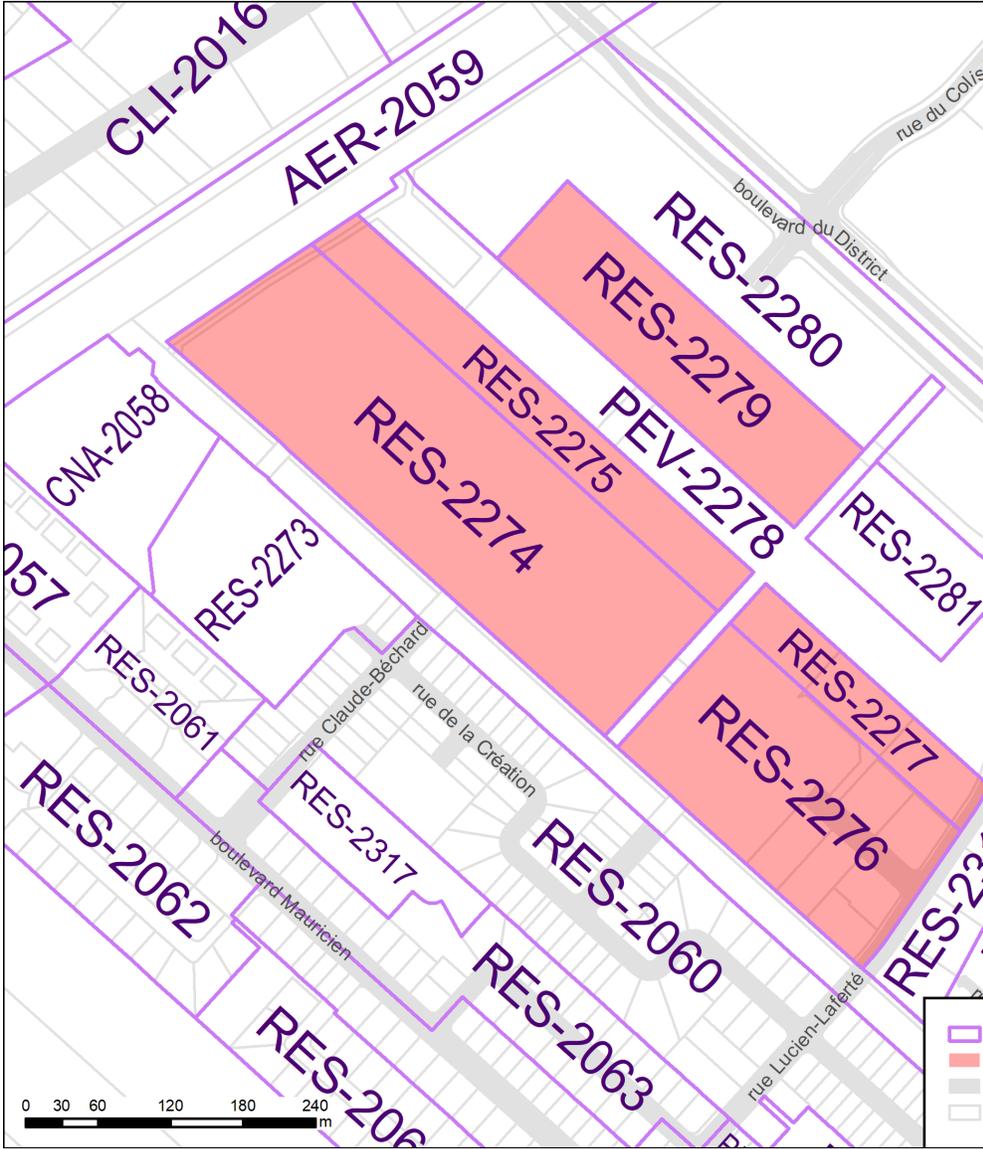


Document explicatif – modification règlementaire urbanisme

Informations générales

Titre	Autoriser des normes particulières d'aménagement pour les zones RES-2274, RES-2275, RES-2276, RES-2277 et RES-2279.
Résumé	Autoriser des normes particulières d'aménagement pour les zones RES-2274, RES-2275, RES-2276, RES-2277 et RES-2279.
Concordance	Non
Date	8 juillet 2025

Informations sur les dispositions du règlement

Article(s)	1
District(s)	de Chavigny
Territoire visé	 <p>Carte de zonage d'urbanisme montrant les zones RES-2274, RES-2275, RES-2276, RES-2277 et RES-2279 en rouge. D'autres zones sont indiquées en violet (CLI-2016, AER-2059, CNA-2058, RES-2280, PEV-2278, RES-2281, RES-2273, RES-2061, RES-2062, RES-2317, RES-2060, RES-2063, RES-2064, RES-2057, rue du Colis, boulevard du District, rue Claude-Béchard, rue de la Création, boulevard Mauricien, rue Lucien-Laferté). Une échelle de 0 à 240 mètres est indiquée en bas à gauche.</p>

Document explicatif – modification règlementaire urbanisme

Objet	Création des DS.9.14, DS.9.15 et DS.9.16 qui autorisent des normes particulières d'aménagement pour les zones RES-2275, RES-2275, RES-2276, RES-2277 et RES-2279.
Approbation référendaire	Susceptible
Pouvoir habilitant LAU	L.A.U., article 113, al. 2, par. 5°

Article(s)	2 à 4
District(s)	de Chavigny
Territoire visé	C'est la même localisation que l'article 1.
Objet	Insertion dans la grille de spécifications de la DS.9.14 dans les zones RES-2275 et RES-2277, de la DS.9.15 dans les zones RES-2274 et RES-2276 et de la DS.9.16 dans la zone RES-2279.
Approbation référendaire	Susceptible
Pouvoir habilitant LAU	L.A.U., article 113, al. 2, par. 5°